



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions en cas de transfert partiel d'un permis délivré en cours de validité

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier N° de transfert

1 - Renseignements concernant la construction ou les aménagements

1.1 - Ce cadre est à **remplir obligatoirement**, quelle que soit la nature de la construction, si de la surface taxable (1) est transférée :

Surface taxable (1) totale créée de la construction avant transfert partiel :m²

Surface taxable (1) transférée :m²

Destination des locaux transférés :

1.2 - Destination des constructions transférées et tableau des surfaces taxables (1) transférées

1.2.1 - Transfert de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements transféré	Surfaces transférées (1)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (5)		
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro plus, (PTZ+) (6)		
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé		
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS		
	Bénéficiant d'autres prêts aidés		
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)			
Nombre total de logements transféré			

1.2.2 - Surfaces taxables (1) de locaux non destinés à l'habitation

	Surfaces transférées (1)
Nombre de commerces transféré dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9) <input type="text"/>	
Total des surfaces créées, y compris les surfaces des annexes	
Locaux industriels et leurs annexes	
Locaux artisanaux et leurs annexes	
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)	
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (11)	
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (12)	
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (12)	

1.3 – Autres éléments soumis à la taxe d'aménagement et transférés

Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public transférés (10) :	
Nombre de places de stationnement situées à l'extérieur de la construction transféré :m ²
Superficie du bassin de la piscine transférée :	
Nombre d'emplacements de tentes, de caravanes et de résidences mobiles de loisirs transféré :	
Nombre d'emplacements pour les habitations légères de loisirs transféré :	
Nombre d'éoliennes dont la hauteur est supérieure à 12 m transféré :	
Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol transférée :m ²

2 - Autres renseignements

(Explications concernant votre projet de transfert partiel ou informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Date

Nom et Signature du déclarant